

ANALYSE VICTIMOLOGIQUE DU PHÉNOMÈNE QNET EN CÔTE D'IVOIRE

Josselin Wilfred AZI

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

ajosselinwilfred@gmail.com

&

Aléley Angèle OURAGA

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

angeleouraga@gmail.com

&

Koffi Guy Ulysse N' GUESSAN

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

koffiguyulysse@gmail.com

&

Koffi Mouroufié Paul BINI

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

binikmp@gmail.com

Résumé : la montée fulgurante des activités de placement d'argent a conduit à une vague de réactions dans l'opinion publique ivoirienne. Cette contribution s'inscrit dans la foulée d'une problématique sur l'insécurité financière des citoyens à travers le phénomène qnet. Elle a pour objectif d'étudier la victimologie du phénomène. La méthodologie est basée sur la recherche documentaire et l'entretien auprès des victimes. L'analyse qualitative a permis de mettre en évidence les techniques utilisées par les agents qnet, les caractéristiques socioéconomiques des victimes et les expériences de victimisation. Les résultats ont mis en exergue le fait que certains individus, de classe socioéconomique moyenne s'adonnent à cette pratique en espérant sortir de la pauvreté. Le témoignage des victimes a concouru à relever les expériences de victimisation. Cette étude constitue dès lors un moyen de lutte susceptible d'apporter un éclairage à l'endroit de tous ces individus enclins à cette pratique.

Mots-clés : insécurité financière - pauvreté - placement d'argent - qnet - victimologie

VICTIMOLOGICAL ANALYSIS OF THE QNET PHENOMENON IN COTE D'IVOIRE

Abstract: The meteoric rise of money investment activities has led to a wave of reactions in Ivorian public opinion. This contribution is part of a problem on the financial insecurity of citizens through the qnet phenomenon. Its objective is to study the victimology of the phenomenon. The methodology is based on documentary research and interviews with victims. The qualitative analysis shed light on the techniques used by qnet agents, the socio-economic characteristics of the victims and

the experiences of victimization. The results highlighted the fact that some individuals from the middle socioeconomic class engage in this practice while hoping to get out of poverty. The testimonies of victims contributed to highlighting the experiences of victimization. This study therefore constitutes a means of struggle likely to shed light on all these individuals inclined to this practice.

Keywords: financial insecurity - Poverty - Investment of money - qnet - victimology

Introduction

En Côte d'Ivoire, la dernière décennie a été marquée par la montée fulgurante des entreprises de placement d'argent. Au nombre de ces entreprises, on peut citer Crowd1, Saeriu, E-money Entertainment, E-cash et même qnet qui est la forme la plus connue à Abidjan. Selon un communiqué du gouvernement ivoirien¹, ces différentes activités sont assimilables à de l'arnaque, de l'escroquerie et surtout le blanchiment d'argent. Ainsi, si l'on convient avec (Hume, 1739) que l'homme, acteur principal de la société, est caractérisé par son intérêt personnel, sa générosité, nécessairement limitée, et la rareté des ressources disponibles pour assurer sa survie, il est clair que cette réalité est l'expression de la dimension trouble des rapports sociaux teintés d'arrière-pensées. Dans le cadre des activités de ces entreprises, le regard sera porté sur qnet. Pour rappel, aussi imprécis et diffus, qnet se présente comme une entreprise commerciale dont le siège est situé à Hong-Kong². Pour certains, qnet est une organisation criminelle internationale³. Pour d'autres, elle est une entreprise de placement d'argent⁴. Ces imprécisions témoignent de l'insuffisance d'une littérature fournie sur l'entreprise que constitue qnet. Toutefois, selon le statut qu'on lui attribue, qnet n'a pas bonne presse. Au Comores, (Andjouza , 2020) souligne que la Banque Centrale en collaboration avec la police nationale a démantelé un réseau qnet de plus de 201 agents. L'auteur poursuit tout en faisant remarquer que les activités de ce réseau de malfaiteurs sont conformes à de l'escroquerie et le blanchiment d'argent. Ainsi, dans de nombreux pays d'Afrique tels qu'en Tunisie, au Sénégal et au Burkina-Faso, l'entreprise qnet n'a pas bonne réputation. Les articles consultés sur internet indiquent que les relations qnet et populations sont le plus souvent émaillées de criminalité. Généralement, lorsqu'on évoque l'étiologie du phénomène criminel, l'on se limite aux causes liées à l'auteur de l'infraction. Il importe cette fois de prendre en compte l'étude de la victime qui selon (Von Hentig, 1948), peut ne pas être neutre dans le choix opéré par l'infacteur. Rejoignant cette perspective (Fattah, 1976) précisait que la dynamique du comportement criminel ne saurait être expliquée que par une approche dynamique où le délinquant, l'acte et la victime sont des éléments inséparables d'une situation totale qui conditionne la dialectique de la conduite antisociale. En effet, la victime participe à des degrés divers à sa propre victimisation.

¹ Extrait du communiqué du conseil des ministres du mercredi 08 juillet 2020

² <https://www.qnet.net/about-qnet-fr>

³ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/2019801-tchad-autorites-alertent-qnet-escroquerie-pyramidale>

⁴ <https://www.gouv.ci/conseil-ministre.php>

Poursuivant les recherches sur la victime, pour (Mendelsohn, 1956) le comportement de la victime pendant la commission de l'acte délictueux fait d'elle une co-responsable, ce qui fonde sa classification des victimes. Cette même conception est partagée par (Wolfgang, 1958) qui selon lui l'attitude ou le comportement de la victime sont autant de variables situationnelles pouvant influencer le criminel. En réalité, pour (Yebouet, 2015) il ne s'agit pas ici de culpabiliser la victime qui souffre de la perte de ses biens, mais de rechercher dans ses attitudes, comportements et caractéristiques des actes qui auraient pu faciliter la consommation de l'infraction. Mieux, cette approche victimologique s'inscrit dans une meilleure prévention du crime (Von Hentig, 1948). La capitalisation de ces réflexions scientifiques reste et demeure de grands classiques de la victimologie. Ainsi, par rapport à cette contribution, notre démarche rejoint celle de Yebouet, car le fait pour la victime potentielle d'accorder un intérêt aux messages ou paroles des agents qnet constitue le point de départ de l'arnaque dont elle subira les préjudices.

En Côte d'Ivoire, des témoignages font état du fait que plusieurs personnes ont été victimes. En effet, selon le média *7info* : « sur la période 2016-2017, c'est près de 30.000 personnes qui ont souscrit pour un investissement de 111 milliards de FCFA de perte »⁵. Ces constats de victimisation ont conduit le gouvernement ivoirien à adopter une mesure en conseil de ministre à l'effet de faire cesser les activités de ces entreprises et un début de remboursement des épargnes⁶. Cependant, malgré cette mesure du gouvernement, qnet sévit toujours et les témoignages des victimes continuent. Le problème qui se dégage de cette contribution est que qnet continue aujourd'hui d'être une menace pour les finances des souscripteurs. Dès lors, il y a lieu de s'inquiéter de la persistance de cette forme d'insécurité financière qui appauvrit certains citoyens. Dans le cadre de la Côte d'Ivoire, l'existence d'un flou juridique sur les activités de qnet ne permet pas une appréciation juridique objective, quant aux droits des victimes à porter plainte. Toutefois, en se référant à la mesure d'interdiction prononcée par le gouvernement, le caractère déviant de ces pratiques s'apparente au blanchiment d'argent, à l'escroquerie et de l'arnaque. À travers cette étude, l'on portera une analyse inédite sur la victimologie du phénomène qnet.

Au vu de ces constats inquiétants, il convient de se poser des questions : quel est le mode opératoire qu'utilisent les agents qnet ? Quelles sont les caractéristiques des victimes ? Que révèlent les expériences de victimisation ? Notre objectif à travers cet article est d'étudier la victimologie du phénomène qnet. Avant de donner les résultats de cette étude, il importe, au préalable, de préciser la méthodologie adoptée.

1. Méthodologie de la recherche

La méthodologie relative à cette étude concerne : le site et les participants à l'enquête, la population étudiée, les techniques de collecte et d'analyse des données.

⁵ <https://www.7info.ci/le-gouvernement-met-fin-aux-activites-illegales-de-placement-dargent/>

⁶ <https://www.7info.ci/marketing-de-reseau-qnet-et-autres-rusent-le-gouvernement-sort-ses-griffes>

1.1. Sites et participants à l'enquête

Les activités de qnet se déroulent sur l'ensemble du territoire ivoirien. Cependant, dans le cadre de cette étude, l'attention a été portée sur la ville d'Abidjan. Ce choix est motivé par deux raisons. Premièrement, sur le plan économique, Abidjan est considérée comme une véritable métropole cosmopolite qui connaît un dynamisme certain dans tous les secteurs d'activités. Elle concentre presque tous les pôles de développement du pays. Deuxièmement, Abidjan est la ville où l'on rencontre le plus de victimes.

L'étude a été conduite auprès de 30 participants victimes de qnet. Les critères d'admissibilité étaient 1) être une femme ou un homme vivant à Abidjan ; 2) être âgée de 18 ans et plus ; et 3) avoir été victime au moins une fois de qnet. Les participantes ont été référées par plusieurs personnes. Suivant les communes de la ville d'Abidjan, on a : Yopougon (n = 11), Cocody (n = 09), Koumassi (n = 06), Port-Bouët (n = 04). La technique d'échantillonnage par boule de neige a été retenue. C'est une technique dont l'échantillon est composé d'individus recommandés par des personnes déjà enquêtées. On choisit quelques personnes correspondant au profil recherché et on demande de donner des noms de personnes similaires. Selon (Wilhelm, 2014), on distingue deux approches dans l'utilisation de la technique d'échantillonnage par boule de neige. Celle qui vise à constituer un échantillon d'une population cible et celle qui vise à reconstruire un réseau. Dans le cadre de cette étude, les deux approches sont retenues.

Dans la première approche, l'échantillonnage par boule de neige a permis de constituer notre échantillon. Une première victime a indiqué (02) deux autres victimes. L'étude individuelle de chaque victime a permis de constituer un réseau de victimes.

Dans la deuxième approche, l'échantillonnage par boule de neige a favorisé le réseautage, un ensemble de rapports, de liens entre les victimes. La technique d'échantillonnage par boule de neige a permis de constituer un échantillon de 30 victimes composé de 22 femmes et 08 hommes.

1.2. Techniques de collecte des données

Le recueil des données a reposé sur l'entretien semi-directif et la recherche documentaire. S'agissant de l'entretien, un guide constitué de questions ouvertes a permis aux enquêtés de s'exprimer sur leur vécu et expériences. L'entretien a été réalisé entre janvier 2022 et mars 2023. En termes de support bibliographique, l'étude intègre les articles de presse évoquant les activités du réseau qnet, notamment les arrestations, les plaintes des victimes et expériences de victimisation. À titre de référence, une étude faite au Comores sur les dérives du réseau qnet a été retenue, cela en vue de connaître les manifestations du phénomène.

1.3. Méthode de recherche et analyse des données

La méthode phénoménologique a servi à découvrir, à décrire l'univers perceptuel des personnes ayant vécu une expérience. Ainsi, il importe de prendre en considération le vécu et le sens qu'attribue l'acteur à l'expérience qu'il vit, et d'en faire

la base de la démarche scientifique. La méthode phénoménologique, comme méthode de recherche, sera féconde dans l'appréhension du vécu, de l'expérience des victimes. Le postulat repose sur une vision phénoménologique de l'objet d'étude qui part du principe selon lequel chaque individu victime partage une expérience personnelle. Sous cet angle, la phénoménologie permet de porter nos analyses sur les expériences vécues concrètement par les victimes en vue d'en dégager les caractères les plus significatifs. Au regard des techniques de collecte de données utilisées, cette étude fait recours ici à une analyse qualitative, mettant l'accent sur le discours des participants afin de faire ressortir certaines informations en relation avec l'objet d'étude.

La structure du présent article résume les grandes analyses issues de l'entretien. L'étude s'est déroulée dans une bonne ambiance et a permis d'obtenir les résultats suivants.

2. Résultats

Les résultats se présentent autour de trois articulations. D'abord, le mode opératoire qu'utilisent les agents qnet. Ensuite, les caractéristiques des victimes et enfin, les expériences de victimisation.

2.1. La technique employée par les agents qnet

Les valeurs que la société préconise, la réussite et le succès matériel peuvent engendrer des comportements déviants chez certaines personnes. Pour y parvenir, certains individus se mettent à la recherche de moyen leur permettant d'espérer un gain immédiat et rapide ; d'où la pratique qnet. Les activités de l'entreprise qnet exigent une force de persuasion et une certaine intelligence de la part des agents. Ils utilisent le mensonge et divers subterfuges de façon habile. Selon le témoignage des victimes, plusieurs techniques sont employées par les agents qnet. Cependant, nous présenterons la technique la plus répandue mise en œuvre en recherchant des victimes, avec plus ou moins de réussite dans leur déroulement. D'abord, tout part d'une première prise de contact avec la victime. Il peut s'agir de tout individu faisant partie du réseau personnel de la victime ; un ami, un collègue de travail ; une personne du voisinage... La collaboration avec la victime est limitée à des informations brèves sur qnet ou une invitation à participer à une réunion. Ensuite, les agents du réseau qnet vous vantent les mérites de l'entreprise. À ce stade, les agents présentent une société prospère dont ils sont le produit. Selon les propos les plus récurrents du témoignage des victimes : « *je suis monsieur X ex-agent de banque. J'ai démissionné pour me consacrer à qnet et aujourd'hui je suis prospère* », « *je suis monsieur Y, j'ai démissionné de la fonction publique pour travailler pour qnet et aujourd'hui, je n'ai rien à envier à un fonctionnaire* ». Selon les victimes, ces agents portent souvent de fausse identité civile et statut socioprofessionnel. Dans tous les cas, selon le témoignage, qnet apparaît comme le moyen idéal pour sortir de la pauvreté. Par la suite, on propose aux nouvelles personnes une gamme de produits auxquels ils doivent souscrire dont la valeur minimale est de 350.000 FCFA pour adhérer. Ces produits sont généralement

des articles tels que : des montres, des tasses, des ustensiles de cuisine. Il peut également s'agir dans d'autres cas de formation en ligne. Le plus souvent, le constat qui est fait est que, la valeur de l'article acheté est bien inférieure à sa valeur pécuniaire. Enfin, on vous explique que le processus de vente est basé sur le marketing de réseau, processus par lequel vous êtes rémunéré quand vous avez fait venir deux personnes qui à leur tour doivent faire chacune de son côté venir deux autres personnes, ce qui veut dire que vous avez fait entrer six personnes dans le système. Une fois adhéré, la difficulté réside dans la capacité à convaincre d'autres personnes. La victime se retrouve prise au piège et sans possibilité de remboursement.

L'examen de cette technique montre qu'effectivement, les agents de qnet usent de mensonges. Ils font usage de faux noms, de fausses qualités, l'emploi de manœuvre frauduleuse pour tromper la victime. Les moyens dont ont recours les agents qnet se rapprochent de l'infraction d'escroquerie définie par l'article 471 du Code pénal ivoirien.

1- Présentation des caractéristiques des victimes.

L'étude des caractéristiques des victimes a permis de dégager un profil faisant référence au sexe, à l'âge, au niveau d'étude et à la catégorie socioprofessionnelle. Les caractéristiques des victimes de qnet ne donnent pas lieu à une description homogène. Toutefois, il convient de rappeler que l'étude de la variable « catégorie professionnelle » a été analysée selon (Bekelynck , Berrou, Bouquet, & Darbon, 2017). Pour ces auteurs, le phénomène des classes peut s'étudier selon différentes approches. L'approche économique utilise principalement un critère de revenu, de consommation, voire de richesse, afin de différencier les ménages ou individus de la classe moyenne de ceux considérés comme pauvres et comme riches. D'autres approches, plus sociologiques et politiques, se fondent sur l'observation du statut social (catégorie socioprofessionnelle, type d'emploi) et sur l'observation du prestige et/ou de l'identité de classe (préférences, aspirations). La prise en compte de ces différentes approches fonde les classifications opérées.

Tableau 1 : Présentation du profil des victimes

Indicateurs		Modalités	Effectifs
Sexe		Masculin	08
		Féminin	22
Total			30
Age	Féminin	25 à 45	18
	Masculin	27 à 40	9
Total			30
Niveau instruction		Primaire	0
		Secondaire	24
		Supérieur	06
		Déscolarisés	00
Total			30
Cartégorie professionnelle		Opérateur économique	19
		Cadre Moyen	11
		Cadre supérieur	00
Total			30

Source : données de l'étude, janvier 2022 à mars 2023

La caractéristique « **sexe** » indique que les personnes victimes de qnet sont constituées d'hommes et de femmes. La technique d'échantillonnage par boule de neige permet de distinguer sur 30 victimes, 22 femmes et 08 hommes. Selon notre échantillon, l'âge des victimes varie d'un individu à l'autre. L'âge varie de 25 à 45 ans pour les femmes et 27 à 40 ans pour les hommes. Quant au niveau d'instruction des victimes, on retrouve chez les deux sexes, des individus de niveau d'instruction secondaire et supérieure.

La catégorie socioprofessionnelle varie également. On distingue des opérateurs économiques, cadres moyens, des cadres supérieurs. L'analyse qui ressort de ces caractéristiques montre que les principales victimes sont des femmes qui y voient une possibilité de s'émanciper. Les victimes sont pour la plupart des opérateurs économiques et des cadres moyens.

2.2. Les expériences de victimisation

Les antécédents de victimisation sont basés sur des expériences personnelles de victimisation, ce que nous dénommons par victimisations directes et sur l'expérience d'un proche, ce que nous dénommons également par victimisation indirecte. L'intérêt de la prise en compte des expériences de victimisation se situe à deux niveaux. Il s'agit dans un premier temps d'avoir une approche plus complète de l'acte criminel, car la commission de l'acte criminel nécessite de prendre en compte également la victime, en tant que personne ayant subi le préjudice à divers niveaux (psychologique, financier, physique, etc.) Dans un second temps, comprendre le contexte victimogène (dynamiques situationnelles, contextuelles ayant favorisé le passage à l'acte) pour éviter une récidive. Leurs histoires sont plurielles et permettent de diversifier autant que possible les trajectoires de victimisation. Ainsi, au regard de cet intérêt, il est légitime de les prendre en compte dans leurs spécificités.

Selon Madame Guei P., une participante rencontrée dans la commune Port-Bouët :

« En 2020, un collègue m'a invité à une réunion au cours de laquelle j'ai adhéré à un réseau qnet. En effet, face à la réussite des autres membres du groupe, j'ai fini par être convaincu de la prospérité par qnet. Dès le départ, il s'agissait de faire l'achat d'un article selon le montant souhaité. J'ai souscrit à un montant de 350.000frs. Ensuite, je devais élargir mon réseau en faisant intégrer certaines personnes, car explique-t-on, c'est en faisant intégrer des personnes qu'on augmente son revenu. Face à cette difficulté, j'ai réussi à convaincre une voisine qui à son tour investit 600.000frs. Par la suite, il était difficile de trouver d'autres personnes. En plus d'avoir perdu de l'argent à travers qnet, nos rapports sociaux ont été compromis ».

Les expériences de victimisation se poursuivent dans la commune de Cocody avec le témoignage de madame Epkonon A., qui explique que :

« qnet a détruit ma réputation et ma crédibilité dans mon entourage. Après avoir intégré le réseau, j'ai incité certaines femmes à intégrer net. Dans ce sens j'ai utilisé l'argent de la tontine de mon groupe pour injecter dans qnet. Finalement, je n'ai rien obtenu. Adhérer à qnet m'a coûté mon foyer puisque mon mari a décidé de se séparer de moi, car c'est à son insu que tout s'est déroulé ».

Monsieur Kimou L. instituteur dans la commune de Koumassi voyait en qnet, un moyen d'ascension économique. En effet, après s'est entretenu avec un agent de qnet a sollicité un prêt usuraire pour intégrer. Malheureusement, je n'ai rien obtenu et j'ai été obligé de rembourser ce prêt avec des intérêts. L'expérience est la même avec l'enquêté A.L., rencontré dans la commune de Port-bouet qui n'a pas hésité à brader sa parcelle de terre :

« Pour une somme de 800.000 frs, j'ai bradé ma parcelle afin d'intégrer qnet. La pauvreté et l'espoir de gagner de l'argent rapidement m'ont poussé à brader ma parcelle pour investir dans qnet. J'avais des amies qui excellaient dans ce business et je voulais faire comme elles. Mais, une fois qu'on adhère, c'est là que l'on comprend la difficulté à faire intégrer d'autres personnes. À ce niveau, on se retrouve déjà engagé. Je n'ai eu aucun avantage et les négociations pour la récupération de ma parcelle ont été un échec ».

L'analyse du témoignage des victimes montre que les personnes qui s'adonnent à qnet ne sont pas pauvres comme elles le prétendent. Disposer de tels montants et injecter dans qnet cache une autre réalité. Il s'agit d'une cupidité chez les victimes. Le témoignage de Mlle G. Olga, esthéticienne rencontrée dans la commune de Koumassi est le suivant :

« J'ai été victime de qnet par le biais d'une amie. Selon cette amie, qnet lui avait permis d'agrandir son commerce et être stable financièrement. J'ai donc décidé d'adhérer à qnet en déboursant une somme de 450.000frs pour d'abord acheter un appareil pour cheveux. Par la suite, j'ai commencé à rechercher des personnes ce qui devenait de plus en plus difficile. J'ai pu faire intégrer une cousine qui à son tour a convaincu un membre de sa chorale religieuse. Dans le courant du mois de novembre 2021, nous avons appris que quelques membres de notre réseau qnet étaient recherchés pour escroquerie. C'est ainsi qu'après renseignement, nous avons tous réalisé l'escroquerie qui se faisait dans qnet ».

Le rêve d'une vie meilleure et surtout sans effort de travail est partagé dans le témoignage des victimes. Une participante à l'étude rencontrée dans la commune de Yopougon explique :

« qnet prend plusieurs formes. Dans mon cas, il s'agissait d'investir un montant de 500.000frs dans un projet agricole qui allait me procurer un bénéfice de 250.000 frs/ mois sur cinq ans. Après investissement, mon mari et moi avons été informés par

certain agents qnet qu'il avait des litiges sur les parcelles de la société. Nous n'avons plus été contactés par nos partenaires.

Chez Yazo B. stagiaire à la bibliothèque nationale, il s'est agi d'une formation en ligne. Selon lui:

« Un ami m'a contacté pour me parler d'une activité qui pourrait m'intéresser. Il s'agissait d'une formation en ligne en vue de l'obtention d'un diplôme en science de l'information et des bibliothèques. Après plusieurs échanges, j'ai été mis en contact avec un bureau situé à Cocody. Il fallait s'inscrire pour la formation, ensuite je gagnerais 50.000 frs/ mois sur tout nouveau adhérent. Deux mois après le paiement de 210.000 frs, mon ami ne m'a plus jamais contacté. Je me suis rendu au bureau, malheureusement, c'était fermé. Je venais de perdre une bonne partie de mes économies ». Le mode opération chez madame Zago C. est différent des deux précédentes victimes.

« Je suis commerçante de viande de brousse au marché gouro d'Adjamé. Une cliente de longue date m'a présenté qnet. Je n'avais qu'à m'inscrire et le reste était géré par un cabinet. Après une séance d'échange à Yopougon au quartier Koweït, j'ai investi 800.000 frs pour un bénéfice de 150.000frs chaque trimestre. Peu de temps après, je ne voyais plus ma cliente. J'ai réussi avec beaucoup de difficulté à la retrouver. Mais, elle m'a expliqué que l'affaire était une escroquerie. C'est la raison pour laquelle je ne venais plus prendre de viande car mon restaurant avait faire faillite ».

Dans la commune de Yopougon, Zro E. explique qu' :

« En 2017, un ami d'école m'a contacté étant à Abidjan, car il voulait qu'on se revoie vu qu'on s'était perdu de vue depuis 2009 après le bac. Lorsqu'on s'est revu, on a bavardé et il m'a promis me faire découvrir un business juteux dans lequel il gagnait, selon lui sa vie. À l'issue d'une invitation, j'ai pris part à une réunion. Certains membres plus principalement mon ami m'ont incité à adhérer et investir dans qnet afin de devenir riche. En ce moment, j'encaissais le loyer des biens immobiliers de la famille et j'ai investi 850.000frs afin de faire un bénéfice de 400.000frs/mois. C'est bien plus tard après avoir investi qu'on m'a bien expliqué le procédé selon lequel, je devais faire adhérer certaines personnes pour profiter de mon bénéfice. À partir de là, j'ai compris la difficulté à trouver des personnes. Nul été la vigilance d'un de mes oncles qui a découvert des conversations dans mon téléphone, je ne sais où cette histoire allait m'entraîner ».

Toujours à Yopougon Ebo M.L. femme de ménage de 37 ans explique :

« j'ai entendu parlé de l'activité par le biais d'une amie, qui m'a proposé d'investir la somme de 250.000 frs pour avoir un bénéfice de 25.000/mois après avoir fait adhérer (05) cinq personnes. Je n'ai plus jamais revu les personnes chez qui j'ai versé mon argent ».

Tout comme les antécédents personnels de victimisation, les expériences de victimisation indirecte ont également été rapportés par certains enquêtés. Madame A. Valérie, assistante de direction rencontrée dans la commune de Yopougon raconte comment sa sœur a été victime :

« Une amie d'enfance de ma petite sœur lui a parlé d'une activité par laquelle les jeunes s'enrichissent. Elle l'a invitée à une rencontre où l'activité devrait être présentée aux nouveaux membres. Les conférenciers parlaient de leurs somptueuses vies grâce à qnet et des personnes âgées, dans l'assemblée allaient sur l'estrade témoigner de la réalité de l'activité. Étant commerçante de produit vivrier, elle a investi la somme de 550.000 frs. Après cet investissement, plus personne ne l'a contacté. Elle était livrée à elle-même ne sachant plus à qui se fier, elle s'est confiée à moi. J'ai tout de suite compris que ma sœur venait de se faire gruger ».

Monsieur Kassoum S. qui est une victime indirecte soutient que :

« Les personnes qui se laissent prendre par le jeu de qnet sont souvent envieuses et paresseuses ». C'est le cas de mon épouse qui s'est fait virer du travail pour avoir introduit qnet auprès de ses collègues enseignantes. Au total, près de 04 enseignants ont perdu la somme de 1.200.000frs soit 300.000frs par personne. Le directeur des études lui a demandé de rembourser l'argent des collègues sous peine d'être viré ».

Chez certains enquêtés, la vigilance leur a permis d'échapper à une victimisation. Toutefois, leurs expériences permettent de comprendre leurs situations de non-victimes. C'est le cas pour monsieur Koffi E. :

« Un dimanche matin, après la messe, je reçois un appel d'un ami du lycée. Il me met la pression par des appels me faisant croire qu'il veut me voir urgemment, qu'il aurait un business rentable à me proposer. Je lui demande c'est quoi ton business, il me dit de venir et qu'il m'expliquerait une fois arrivé. Je rejoins donc mon ami dans l'endroit qu'il m'a indiqué. Une fois arrivé, il me fait monter à un bureau où on nous expose un déroulement des avantages de qnet. Ainsi, je demande à sortir. Mais, un jeune homme refuse que je sorte. Il me fait croire que sans la permission de celui qui m'a envoyé, c'est impossible de sortir. Je lève le ton, le jeune homme fait signe à mon ami qui donne l'ordre de me faire sortir. Après leur réunion, mon ami n'a cessé de m'envoyer des messages du type : tu es un lâche, on te met devant un business tu fuis. L'école t'a aveuglé, tu n'as plus le goût du risque ».

C'est le même cas pour Koua Y., un maçon rencontré dans la commune de Yopougon :

« Il y a un ami que j'ai connu dans les travaux d'aide-maçon. Un jour, après le travail, ce dernier me dit qu'il connaissait un travail qui pourrait nous aider à sortir de la pauvreté. Aveuglé par la difficulté du travail des chantiers, je me suis dit c'est sûrement un bon travail. Nous rentrons après quelque kilomètre de marche dans un local, où nous rencontrons certains jeunes. Je me fais enrôler par la secrétaire qui nous donne un rendez-vous le lendemain pour venir suivre une formation sur les produits qnet. À la sortie, je sermonne mon ami de ne plus jamais m'envoyer dans ce type d'endroit ».

Dans le contexte de ces expériences, la victimisation n'a pas abouti. Ces enquêtés ont relevé le fait qu'ils étaient auparavant informés de ce que représente qnet. C'est la raison pour laquelle les acteurs qnet opèrent dans la discrétion et tentent de maintenir les victimes dans un silence au début de l'approche. En somme, qu'il s'agisse de victimes directes ou indirectes, on retient que l'expérience à travers qnet laisse un souvenir d'arnaque et d'escroquerie chez les victimes.

3. Discussion et conclusion

La victimologie a un impact important sur les relations que la victime entretient avec autrui à cause de la perte du sentiment d'insécurité, de l'estime de soi et de la confiance qui en découle. Cette analyse sur les victimes de qnet permet de recentrer les contours d'une étude de victimologie. La prolifération des activités de placement d'argent et le nombre de victimes qui ne cesse d'accroître, a conduit le gouvernement ivoirien à ordonner la cessation immédiate de toutes ces activités dont qnet fait partie. En effet, le gouvernement intervient dans son rôle régalién face à cette insécurité que représente qnet pour les finances de ses citoyens. Dès lors en appui à la décision du gouvernement, un travail de prévention s'impose, incluant des contributions sur le sujet. Dans le domaine de la victimologie, l'accumulation des connaissances sur les victimes participe à des réflexions sur la prévention. Cette étude qualitative a porté sur 30 victimes de qnet obtenues par la technique d'échantillonnage par boule de neige à Abidjan. L'objectif de cet article est d'étudier la victimologie du phénomène au travers

d'un questionnement articulé autour de (03) questions : quel est le mode opératoire qu'utilisent les agents qnet ? Quelles sont les caractéristiques des victimes ? Quelles sont les expériences de victimisation ?

Les résultats montrent d'abord que la technique employée par les agents qnet se fonde sur l'escroquerie maquillée en une vente en réseau. Le but de toutes ces manœuvres est de pousser la victime à investir son argent. Ensuite, les caractéristiques des victimes montrent qu'elles sont des deux sexes, hommes et femmes dont l'âge est compris entre 25 à 45 ans chez la femme et 27 à 40 ans l'homme. Le niveau d'instruction de ces derniers est secondaire et supérieur. L'étude de la catégorie socioprofessionnelle traduit une prévalence des victimes chez les opérateurs économiques et cadres moyens. La trajectoire des expériences de victimisation est plurielle et l'analyse des témoignages recueillis a permis d'étudier les processus de victimisation du phénomène qnet, du point de vue des acteurs touchés. Aussi, il s'est agi de comprendre les enjeux de cette insécurité financière chez les populations tout en les aidant à mieux gérer les risques liés à leurs finances.

La valeur d'une recherche scientifique est en grande partie dépendante de l'habileté du chercheur à démontrer la crédibilité de ses découvertes (Drapeau, 2004). La discussion des résultats de notre travail s'entend par leur validation selon d'autres travaux dans le domaine de la victimologie. Rejoignant cette démarche au regard de l'objectif formulé, (Von Hentig, 1948) est d'avis qu'il faut étudier la victime pour comprendre et prévenir le crime. D'ailleurs, la thèse de l'étude de la victime a été validée par les travaux de (Fattah, 1976) qui y voit dans la victimologie un moyen important de prévention du crime. Egalement, les résultats de cette étude en ce qui concerne les caractéristiques des victimes sont enrichissants dans la mesure où ces caractéristiques permettent d'établir la condition des victimes. Prenant en compte ces caractéristiques, (Mendelsohn, 1956) relève un ensemble de condition biologiques, psychologiques et sociales influençant le choix de la victime. Privilégiant les recherches autour de la victime, pour (Yebouet, 2015) la concentration de la lutte en direction exclusive des auteurs potentiels ne paraît pas la solution adéquate car il ne peut y avoir d'escroquerie que si la victime potentielle accepte, pour diverses raisons (cupidité, appât du gain facile, compassion...), d'accorder une oreille attentive aux «appels» du criminel. D'où cette nécessité de ne pas laisser en marge des actions de sensibilisation des populations qui ont elles-mêmes besoin de mieux connaître ce phénomène et ses modes opératoires.

Par ailleurs, au cours des différents entretiens avec les victimes, ceux-ci se sont interrogés sur le droit des victimes à porter plainte. Dans ce sens, si l'on se réfère à la décision du gouvernement, il ressort clairement que ces entreprises de placement d'argent doivent restituer l'argent des individus. Sous un autre angle, porter plainte suppose qu'il y a une infraction et le principe en la matière, est qu'il ne peut y avoir d'infraction sans loi pénale. C'est le principe de la légalité pénale. C'est seulement en cela que la poursuite sera recevable. Cette question demeure toujours en l'absence d'une loi contre les activités de placement d'argent.

Références bibliographiques

- Andjouza , A. (2020). Les réseaux Qnet au comores. *La Gazette*, 7-8.
- Bekelynck , A., Berrou, J. P., Bouquet, C., & Darbon, D. (2017). Les classes moyennes en Côte d'Ivoire des réalités contrastées. *Afrique contemporaine*, 3(263-264), pp. 226-229.
- Fattah, E. A. (1976). The use of the victim as an agent of self legitimization: Toward a dynamic Explanation of criminal behavior. *Victimology*, I(1), pp. 29-53.
- Hume, D. (1739). Introduction au traité de la nature humaine (Vol. 2e). Paris: Presse Universitaire Française.
- Mendelsohn, B. (1956, avril-juin). Victimologie. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique*, 10(2), pp. 103-121.
- Von Hentig, H. (1948). The criminal and his victim, *Studies in the sociobiology of the crime*. New Haven: Yale University Press.
- Wilhelm, M. (2014). Echantillonnage boule de neige: La méthode de sondage déterminée par les répondants. Paris: Office fédéral de la statistique.
- Wolfgang, M. E. (1958). Patterns in criminal homicide. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Yebouet, B. P. (2015). La politique criminelle ivoirienne en matière de cybercriminalité. *Revue International de Criminologie et de Police Technique*, Vol 4, pp. 458-469.
- (1) Extrait du communiqué du conseil des ministres du mercredi 08 juillet 2020
- (2) <https://www.qnet.net/about-qnet-fr>
- (3) <https://www.rfi.fr/fr/afrique/2019801-tchad-autorites-alertent-qnet-escroquerie-pyramidale>
- (4) https://www.gouv.ci/_conseil-ministre.php
- (5) <https://www.7info.ci/le-gouvernement-met-fin-aux-activites-illegales-de-placement-dargent/>
- (6) <https://www.7info.ci/marketing-de-reseau-qnet-et-autres-rusent-le-gouvernement-sort-sesgriffes>